

Description exacte ¹⁾ :

Nature des éléments de fortune ²⁾

Administrateur : _____

Commune : _____

Revenu

1. Recettes

Etat

Rendement net total des immeubles, selon formule 4* _____

Rendement des titres, selon formule 5* ; total III ou IV (colonne 7) _____

Autres recettes (désignation exacte) : _____

Total _____

2. Dépenses

Intérêts de dettes, selon formule 8* _____

Autres dépenses (désignation exacte) _____

Total _____

3. Excédent de recettes ou de dépenses

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Répartition de l'excédent de recettes ou de dépenses

Sur la base des conditions **effectives** de participation, ces excédents doivent être répartis de la façon suivante et reportés par chaque ayant droit sous code **380 ou 390** de sa déclaration d'impôt personnelle

Part en % ou fraction

Etat

Nom, prénom, profession et adresse exacte des ayants droit ³⁾

Total de l'excédent, comme ci-dessus

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

* Il n'est pas nécessaire de remettre à chaque ayant droit une copie des formules 4, 5 et 8. **L'administrateur adresse celles-ci directement avec l'original (formule 6). Les ayants droit ne joindront à leur déclaration d'impôt personnelle que la formule 6 remplie par l'administrateur.**

¹⁾ Désignation ou dénomination de la communauté, par exemple : communauté héréditaire de Joseph Beuchat, ancien employé de banque de Delémont, Grand-Rue 5, décédé le 18.02.2018 à Delémont.

²⁾ Désignation exacte des éléments de fortune appartenant à la communauté, comme par exemple : immeubles (lieu et rue avec N°), titres, participations, etc. (au besoin, on joindra un relevé détaillé).

³⁾ **Si des femmes mariées participent à la communauté, on indiquera également le prénom et la profession de l'époux.**



Fortune au 31 décembre 2020

1. Actif

Propriété foncière (valeur officielle au 31.12.2020, selon formule 4) _____		
Fortune en titres, selon formule 5A, total I (colonne 5) _____		
Autre fortune (désignation exacte): _____		

Total		

2. Dettes (selon formule 8)

-------	--	--

3. Fortune nette ou excédent de dettes

-------	--	--

Répartition de la fortune nette ou de l'excédent de dettes

Sur la base des conditions **effectives** de participation, ces excédents doivent être répartis de la façon suivante et reportés par chaque ayant droit sous code **755 ou 820** de sa déclaration d'impôt personnelle

Nom, prénom, profession et adresse exacte des ayants droit ³⁾	Part en % ou fraction	Fr.

Total de l'excédent, comme ci-dessus		

Observations:

Certifié exact et complet
L'administrateur:

